



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

Réunion du CA du 11.12.2025 – Rapport

Présents : Zambon Norma, Clement Sven, Rossi Françoise, Breuer Bob, Kremer Gilbert, Schammo Mim, Schomer Chantal, Weber Dany, Gestionnaires administratives

Excusés : Hepp Carole, Burelbach Marc, Bolkaerts Jenny, Torsten Schooff, Directeur Technique,

Présidente et C.A.

- Le rapport de la réunion du Conseil d'Administration en date du 18.11.2025 est approuvé.
- Novotel Cup : le CA informera la presse sur la participation des équipes nationales U18 aux CEV U18 Volleyball European Championship 2026 Women & Men, dont les tournois de qualification se dérouleront du 7 au 11 janvier 2026 à Zadar en Croatie et à Maribor en Slovénie. Malheureusement, ces engagements internationaux ne nous permettent pas cette année d'organiser un tournoi international d'invitation, habituellement connu sous le nom de Novotel-Cup, à l'occasion du Nouvel An.
- Le CA compte augmenter les salaires des employés en ligne avec les hausses des subventions annoncées par le ministère des sports.
- Le CA analyse les propositions de réaménagement des bureaux soumises par Françoise en cas de suppression du 3^{ème} bureau. Toutefois, Norma Zambon demandera une entrevue avec la nouvelle ministre à ce sujet.

Directeur Technique / Commission Technique

- La demande de Jared Schubert de s'inscrire pour une formation à Calgary en juin pour acquérir la licence B d'entraîneur est accordée par le CA. Si les frais ne seront pas entièrement couverts par l'INAPS, la FLVB prendra en charge le découvert. La formation fait partie de son travail et la FLVB demandera un congé sportif respectivement un congé de formation auprès du ministère de l'Education pour être remboursée d'une indemnité compensatoire sur base de la rémunération de Jared.



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Les séances d'entraînement du cadre U16 filles dirigées par Adrien Perchet accueillent régulièrement entre 18 et 20 participantes, ce qui signifie qu'Adrien a besoin d'un assistant de toute urgence. Jared se propose de lui donner un coup de main 6 heures par semaine. Le CA va discuter ce sujet individuellement avec les entraîneurs lors des entretiens prévus en janvier.
- Le CA prend note des stages des cadres U18 prévus pour la préparation des CEV U18 Volleyball European Championship 2026 en janvier.
- Le programme de l'European League est publié. Un tournoi hommes est prévu du 19 au 21 juin 2026 au Luxembourg. De même pour les dames, en cas de qualification (= 1^{ère} ou 2^e place) lors d'un tournoi préliminaire entre DEN, ALB, LTU et LUX du 29 au 31 mai 2026.
- Sur avis d'Adrien, Torsten Schooff a inscrit les hommes au Beach-Volley Nations Cup 2026. Une participation des dames sera prévue pour 2027 après avoir pu construire des équipes compétitives.

Commission Sportive / Arbitres / Jeunes / Beach / Loisir

- La CA réexamine l'échange de courriels entre VCF et VB concernant la demande de transfert irrégulier de Mathis Esselin et aboutit à la conclusion qu'il n'existe pas d'éléments inédits dans ce dossier. Mathis Esselin a signé un contrat avec le Volley Bartreng qui est toujours en vigueur. La première opportunité d'entamer un transfert vers un autre club sera en mai 2026.
- Le CA analyse la réclamation introduite par le VC Mamer concernant des erreurs possibles sur la feuille de match lors du match en D3D : VCB3 – VCM3. Au vu de la feuille de match et des explications de l'arbitre, on est malheureusement pas en mesure de déterminer quand et comment l'erreur s'est produite. La rencontre est dès lors validée et le VC Belair est prié de veiller à ce que, à l'avenir, seuls des marqueurs qualifiés soient désignés. Il rappelle au VCM que l'article 191 du ROI autorise également l'adversaire à prendre place sur la table des marqueurs dès le début du match.
- Les Six de bases des équipes seniors seront adaptés à partir de janvier 2026. Les Six et Quatre de base des équipes jeunes demeurent momentanément inchangés. Seuls les clubs ayant inscrit des équipes supplémentaires à partir de janvier, doivent fixer un six/quatre de base pour l'équipe supérieure.
- Le CA analyse le message reçu de l'arbitre Jinyuan Wang concernant son désaccord avec le club de VB Amber-Lënster lui refusant le montant total de son indemnité. En effet, l'arbitre était présent, bien qu'en retard en raison de circonstances particulières. Le CA arrête que le club doit

**Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

toujours payer l'indemnité intégrale à l'arbitre et s'il estime que ce n'est pas justifié, il peut le signaler à la FLVB, qui prendra alors une décision. Dans ce cas, le CA a décidé que l'arbitre a droit à la totalité de son indemnité.

- Mim Schammo présente au CA une première ébauche du Règlement Loisir, qui sera adaptée aux besoins de la FLVB.

Commission Finances / Trésorerie

- Le CA approuve les projets de conventions à renouveler avec Loterie Nationale et Voyages Weber et décide la fin du contrat avec Novotel.
- Le CA déplore le fait qu'une facture de Bonaria ne soit toujours pas réglée et que la FLVB est impliquée de manière répétée et injuste dans cette affaire. Norma le signalera à nouveau à la CEV, qui avait conclu le contrat avec l'entreprise néerlandaise exploitante Sportworx pour le tournoi QKOTC en 2023.

Commission Statuts et Règlements

- Groupes de travail FLVB – CLUBS sur le sujet des entraîneurs fédéraux : Sven Clement fixe la première réunion au 16 janvier 2026.
- LA FLVB a reçu deux demandes pour la création de nouveaux clubs. Pour pouvoir entamer un examen juridique, les adressants sont priés de fournir les informations suivantes: Les statuts, ou, à défaut, un descriptif écrit du projet. Où se situera le nouveau club ? Dans quelle commune est-il enregistré ? Les entraînements auront lieu dans quel gymnase ?
- La trésorerie, en collaboration avec Sven Clement, travaille sur l'adaptation du plan comptable. Par ailleurs, les conditions d'utilisation de Multiline sont en cours d'examen.

Divers / Prochaines réunions

- Le CA ne donnera pas suite à la demande d'aide de l'EIB pour l'organisation d'un tournoi international corporatif à la Coque, Strassen ou Bertrange. Les dates prévues en mai-juin et septembre tombent dans la période de l'European League respectivement la reprise du Championnat National.
- La prochaine réunion du CA est fixé au 20 janvier 2026.

**Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALLULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608